

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 14 décembre 2022 à 18 heures 30
Salle du Conseil Municipal

	PRÉSENT E S	ABSENT E S	ABSENT E S EXCUSÉ E S
CAILLOT Charles	x		
ENOCQ Julien	x		
LAPRAYE Pierre	x		
MALAPRADE Christophe	x		
RÉGNÉ Pierre	x		
SANCHO Elizabeth	x		
WITTENBRINK Wolfgang	x		

Réunions antérieures : Après approbation du Conseil Municipal du 04 octobre 2022, aucune observation n'a été faite, la séance est ouverte à 18h35.

ORDRE DU JOUR

1. **Délibération concernant le choix de la société pour la création de l'aire de jeux**
2. **Délibération demande de subvention DETR 2023**
3. **Délibération demande de subvention AIT 2023**
4. **Délibération pour la signature de la convention de partenariat de gestion entre la commune, le Groupe ornithologique du Roussillon et le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie**
5. **Élaboration des projets 2023 et préparation du budget d'investissement**
6. **Point sur le photovoltaïque et les projets de rénovation salle des fêtes et HLM**
7. **Compte rendu du rendez-vous avec Monsieur le Sous-Préfet**
8. **Festivités et vœux du Maire**
9. **Questions diverses**

Le quorum est atteint.

Après avoir été désigné comme secrétaire de séance Monsieur Julien ENOCQ fait signer le bulletin de présence.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h40.

1. Délibération concernant le choix de la société pour la création de l'aire de jeux

Le Maire expose au Conseil les différents devis concernant la création de l'aire de jeux.

Après réflexion, les membres du Conseil décident de retenir le devis de la société Paysages Synthèse pour un montant de 25 512,00€ HT.

Des demandes de subvention vont être envoyées à l'État ainsi qu'au Département et nous espérons obtenir 80% du montant. Si cela n'est pas le cas, nous demanderons le Fond de concours à la CCAF.

Résultat du vote : 6 Voix pour et 1 abstention.

2. Délibération demande de subvention DETR 2023

Le Maire explique à l'ensemble du Conseil qu'une demande de subvention au titre de la DETR 2023 va être réalisée pour les travaux de création d'une aire de jeux.
Après lecture la délibération, elle est approuvée à l'unanimité.

3. Délibération demande de subvention AIT 2023

Le Maire explique à l'ensemble du Conseil qu'une demande de subvention au titre de l'AIT 2023 va être déposée au Conseil Départemental pour les travaux de création d'une aire de jeux.
Après lecture la délibération, elle est approuvée à l'unanimité.

4. Délibération pour la signature de la convention de partenariat de gestion entre la commune, le Groupe Ornithologique du Roussillon et le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie

Monsieur le Maire explique à l'ensemble du Conseil la volonté de la commune de signer une convention de partenariat de gestion avec le Groupe Ornithologique du Roussillon et le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie afin de préserver le Damier de Godart, papillon rare et menacé.
Cette convention a pour but de définir les engagements du propriétaires (la commune), du CEN Occitanie et du GOR ainsi que la collaboration entre les trois parties.
Après présentation de la convention, le Conseil municipal décide de l'approuver à l'unanimité.

5. Élaboration des projets 2023 et préparation du budget d'investissement

Concernant les projets 2023, la commune souhaite prioriser les travaux de remise en état de la piscine et la création d'une aire de jeux pour les enfants.
Un expert en piscine doit venir sur la commune courant janvier 2023 afin d'évaluer les travaux à effectuer.
Des subventions vont être demandées pour ces deux projets à l'État et au Département ainsi qu'à la CCAF.

6. Point sur le photovoltaïque et les projets de rénovation salle des fêtes et HLM

- Photovoltaïque

Pierre RÉGNÉ et Wolf ont assisté à une réunion sur le photovoltaïque à Soulatge.

Les bâtiments communaux proposés ne sont pas aptes à être équipés en photovoltaïque, du fait de leur mauvaise exposition et de leur structure non adaptée à un tel poids.

Le seul bâtiment intéressant serait le bâtiment agricole de M. RÉGNÉ.

Le projet est en cours de réflexion.

- Rénovation salle des fêtes

Le projet de rénovation de la salle des fêtes est reporté à 2024.

Une expertise doit cependant être réalisée afin de savoir s'il y a la présence d'amiante.

- HLM

Le projet est en cours d'étude.

Nous attendons les devis des artisans.

7. Compte rendu du rendez-vous avec Monsieur le Sous-Préfet

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il a eu un entretien avec Monsieur le Sous-Préfet, le 12 décembre dernier.

Il lui a présenté les différents projets (réfection de la piscine, rénovation de la salle des fêtes, rachat et rénovation des HLM) que la commune souhaiterait réaliser.

Monsieur le Sous-Préfet lui a expliqué qu'il est d'accord pour nous aider mais que les projets devraient être réalisés selon leur priorité.

Nous lui présenterons donc deux demandes de subventions DETR pour 2023, une pour l'aire de jeux et une pour la piscine.

8. Festivités et vœux du Maire

La municipalité souhaite renouveler la distribution de calendriers ainsi que d'une boîte de chocolat à ses administrés pour Noël 2022.

La cérémonie des vœux est fixée au samedi 21 janvier 2023 à 18h30.

9. Questions diverses

- L'ASSAD nous a transmis un courrier concernant la mise en place d'une adhésion municipale au 01.01.2023. Notre participation serait de 64,05€ pour 239 heures effectuées (chiffres année 2021). Ce montant pourra évoluer en fonction des heures effectuées et du nombre de bénéficiaire des services. Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver l'adhésion à l'ASSAD et une délibération sera donc être rédigée.

- Un éclairage avec détecteurs de mouvements devrait être installé au niveau des escaliers du Boulodrome, en direction du parking de la piscine

L'Ordre du jour étant épuisé, la fin du Conseil Municipal a été actée à 20h10.

